

Bulletin d'information n°19

SOMMAIRE

Temps partiel des personnels enseignants
Matinée citoyenne
Mouvement des personnels d'enseignement
du second degré - Phase intra territoriale
Don du sang
Notation des personnels enseignants
(rappel)
Accompagnement personnalisé
Suivi des élèves de seconde
Information terminale (rappel)
Vie scolaire

Temps partiel des personnels enseignants :

Les personnels enseignants qui souhaitent exercer à temps partiel à la rentrée prochaine sont invités à le faire avant le vendredi 27/07/12.

Matinée citoyenne :

A l'initiative de Madame PASTOR-PASI et de Monsieur RENOIRE Jean-Paul, une demi-journée d'embellissement du lycée aura lieu le samedi 30 juin prochain de 8h30 à 11h30. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Merci pour cette initiative.

Mouvement des personnels d'enseignement du second degré - phase intra territoriale :

Les demandes de mutation des personnels enseignants pour la rentrée 2013, phase intra territoriale, doivent être saisies sur SIAM, du 09/07 au 09/08/12 au soir. Un guide des demandes est à votre disposition sur le site Internet accessible à l'adresse suivante :

<http://www.ac-noumea.nc>

Don du sang :

Aura lieu mardi 10 et jeudi 12 juillet de 7h45 à 11h45 salle D308 - D309.

Notation des personnels enseignants (rappel) :

Les personnels enseignants sont invités à se présenter à mon secrétariat pour signer leur notation.

Accompagnement personnalisé :

A l'attention des professeurs de seconde, des COP, des documentalistes, du CPE Monsieur LONG.

La prochaine réunion pour l'accompagnement personnalisé en seconde aura lieu le mardi 03/07 à 16h30 au CDI.

Objet : Bilan de la 1^{ère} période.

Education à l'orientation.

Contenu de la suite de l'année.

Suivi des élèves de seconde :

Un dispositif d'aide en enseignement littéraire (français, histoire géographie, LV1, LV2 espagnol) va démarrer en juillet pour les élèves qui ont été repérés en difficulté lors des conseils du premier trimestre. Cette aide sera assurée par une enseignante à la retraite dans le cadre du dispositif AJIR voulu par la Province Sud. M. Long, CPE, est l'interface entre les professeurs principaux de seconde et Mme Dubois l'enseignante du dispositif.

Pronote :

Je rappelle que le cahier de texte est une obligation. L'établissement n'ayant pas de cahier de texte papier, le cahier de texte électronique sur pronote doit donc être renseigné. Or 55 collègues ne le font pas. Quel est le suivi pour les inspecteurs, le proviseur, les parents ou les élèves ? Je vous demande donc de réparer ce que j'appellerai pour l'instant un oubli et de renseigner cet outil à compter de juin pour les collègues qui ne l'ont pas fait. Je contrôlerai régulièrement les avancées dans ce domaine.

De la même façon j'ai constaté que 38 collègues n'avaient pas encore saisi de notes pour le deuxième trimestre. Je ne veux pas croire qu'il n'y a pas eu de contrôle depuis le début du trimestre. Là encore je vous demande de renseigner les notes obtenues par vos élèves au fur et à mesure des contrôles effectués ; les parents sont de plus en plus demandeurs pour pouvoir suivre l'évolution de leur enfant.

Information terminale (rappel) :

Le mercredi 11 juillet de 12 h 20 à 16 h 25, tous les élèves de terminales sont regroupés dans différents ateliers pour être informés sur les formations post-bac présentes sur le territoire (sauf UNC). Il est demandé aux professeurs de ne pas organiser de devoirs le même jour.

Merci de votre participation.

Vie scolaire :

Le planning des devoirs prévus le mercredi après-midi doit être remis aux CPE concernés par les classes afin que le suivi des retenues puisse se faire correctement.

Merci de votre compréhension.